Horticulteur·trice CFC

Article 32 OFPr - Formation pour adultes

Le Canton de Vaud, Jardin Suisse Vaud et le Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM) proposent une formation pour adultes, destinée aux personnes disposant de quelques années d'expérience, en vue de préparer les examens du CFC d'horticulteur·trice, orientation paysagisme. **Cette formation débute en janvier 2026.**

Durée	18 mois / 3 semestres (de janvier 2026 à juin 2027)
Jour de cours	Le lundi, de 15h00 à 20h30, toutes les deux semaines. Pas de cours durant les vacances scolaires.
Lieu	CEPM, Morges.
Cours pratiques	Equivalents à une sélection du contenu des CIE, ils sont importants pour favoriser la réussite des examens. D'une durée d'environ 24 heures, ils sont proposés par Jardin Suisse Vaud. Ces cours sont facultatifs, mais fortement conseillés.

Les heures de cours au CEPM représentent une diminution de 5% du taux de travail (un après-midi toutes les deux semaines équivaut à une journée par mois).

Frais de formation pour les candidat·es vaudois·es :

- Les cours au CEPM sont pris en charge par le Canton.
- Les cours pratiques sont payants mais remboursés sous certaines conditions.
- Les supports de cours sont à la charge des candidat·es.

Les demandes d'admission se font auprès de la DGEP.

Scannez le code QR pour effectuer votre demande.

Personne de contact : Mme Sarah Maillefer – 079 909 42 48 – sarah.maillefer@vd.ch